

INFOS AOUT 2009 - MONTERBLANC

MAIRIE

⇒ Du **1^{er} juillet au 31 août**, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30. (fermé au public le mercredi après-midi).

AGENCE POSTALE

Du **6 juillet au 28 août**, l'agence postale sera ouverte le matin de 9H à 12H.



BIBLIOTHEQUE

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque - médiathèque est ouverte les mardis et vendredis de 15h00 à 18h00.

TRANSPORT SCOLAIRE

Permanence pour la remise des cartes, le **mercredi 26 août** de 9H à 12H (salle du conseil municipal).



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations se tiendra cette année les 5 et 6 septembre à la Salle des Fêtes

PASSEPORTS POUR LES ETATS-UNIS

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les autorités américaines ont décidé de ne dispenser de visa d'entrée que les passeports dotés d'une « puce » excluant de ce fait le « passeport d'urgence ». En conséquence et pour répondre à cette exigence, dans les cas d'urgence pour les Etats-Unis une procédure accélérée de délivrance de passeport biométrique est mise en place par le Ministère de l'Intérieur.

- **Eligibilité** : voyages ou transits par les Etats-Unis pour des impératifs humanitaires, médicaux ou professionnels,
- **Modalités** : les pièces à fournir sont identiques à celles des titres biométriques ordinaires,
- **Démarche de réalisation** : le passeport sera demandé en préfecture, sur rendez-vous, après transmission par mail ou par fax des justificatifs requis.

DEBITS DE BOISSONS TEMPORAIRES

Conformément à l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2008 portant réglementation de la police générale des débits de boissons dans le Morbihan, toute demande d'ouverture de débits de boissons temporaires doit impérativement être présentée au moins 15 jours avant la date de la manifestation et faire l'objet d'un avis des services de la gendarmerie après transmission de l'autorisation par les services de la Mairie.

ECOLE PUBLIQUE 1. 2. 3 SOLEIL

Les inscriptions pour la rentrée de septembre s'effectueront le mercredi 2 septembre.

Contactez le directeur au 02.97.45.91.93 entre 12H et 13H30 si possible ou laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées.

Pièces nécessaires : carnet de santé, livret de famille, certificat de radiation de l'école fréquentée auparavant.

ECOLE NOTRE DAME DE LA CROIX

Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'Ecole Notre Dame de la Croix pour la rentrée de septembre 2009 peuvent prendre rendez-vous auprès du directeur de l'école en téléphonant au 02.97.45.95.16 ou au 06.77.75.54.55 (rendez-vous possible à partir du 24 août). Rentrée des classes le **jeudi 3 septembre 2009**.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

La CAPV distribuera des composteurs début octobre 2009. Renseignements et inscription auprès de la CAPV, Service Déchets au 02.97.68.33.81

MAISON DES JEUNES

Les personnes qui souhaitent faire don de tissus, de bobines, de fils coton au service jeunesse peuvent nous contacter au 02.97.45.99.37 ou par mail à : mdj.monterblanc@pays-de-vannes.net. Merci de penser à nous afin de pouvoir réaménager le coin lecture du local jeune.

ASM FOOT

Une permanence pour les inscriptions des joueurs de l'Ecole de Foot l'ASM se tiendra le **samedi 29 août** au Club House de la salle multifonctionnelle de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les nouveaux joueurs doivent se munir d'une photocopie de leur pièce d'identité ou du livret de famille et d'une autorisation médicale. De nouvelles catégories apparaissent cette année suite à une refonte du foot d'animation au sein de la LBF pour la saison 2009-2010.

Voir le blog de l'Ecole : <http://ecoledefootasm.unblog.fr/>.

Tarifs des licences ASM : règlement de la licence à l'inscription.

U 8 Foot à 5 : 45 €

U 9 Foot à 7 : 45 €

U 11 Foot à 7 : 50 €

U 13 Foot à 9 : 55 €

U15 – U 17 et U 19 Foot à 11 : 60 €

Contacts :

- Jean-Jacques : 02.97.45.97.08
- Yannick : 02.97.45.85.23

FÊTE DES CHASSEURS

La Société de Chasse Communale organise un Ball-Trap les **samedi 1^{er} et dimanche 2 août**. Des grillades seront servies sur le terrain.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE ET DU SITE DE MANGOLÉRIAN

L'association vous convie à participer à son programme de festivités pour **l'été 2009** :

Durant l'été, vous pourrez participer aux mardis musicaux de Mangolérian de 19h à 23h. Entrée gratuite. Des galettes-saucisses et des crêpes vous seront proposées.

Venez écouter et danser sur les rythmes bretons :

- Le mardi 04 août 2009
- Le mardi 18 août 2009

USAGE DU FEU

L'usage du feu est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre

BUS ENVIRONNEMENT

La Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes favorise la mise en œuvre d'action contribuant à informer et sensibiliser le grand public sur le thème des déchets.

Dans ce cadre un animateur, Fabien MARQUET, viendra dans la commune, avec le Bus environnement ; le samedi 3 octobre de 9h30 à 12h30 place Anne de Bretagne, pour vous présenter la nouvelle exposition sur les déchets : « Les déchets dans notre agglomération ».

Cette matinée donnera l'occasion aux Monterblancais de visiter le Bus environnement et de poser les questions à l'animateur qui se fera un plaisir de répondre à leurs interrogations.

SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES

Un petit mot avant les vacances estivales et les grands départs : Pensons à notre sécurité et à celles des autres, avec ce petit rappel avant le voyage :

Eclairage du véhicule, gonflage et usure des pneus, freinage, gilet réfléchissant + triangle (vérifier le nombre obligatoire dans certains pays), distance de sécurité entre les véhicules, la vitesse, mettre ses clignotants, éviter le téléphone portable et la programmation du système de navigation (G.P.S) au volant, les arrêts pour une pause bien méritée. De plus, depuis le 1^{er} septembre 2008, le gilet réfléchissant est obligatoire pour les cyclistes roulant hors agglomération de nuit ou par mauvaise visibilité, le port du casque est vivement conseillé pour toutes les ballades.

Bonnes vacances et bonne route !

SECURITE DES PISCINES

Alors que se déroulent les vacances estivales, il convient de faire preuve de la plus grande vigilance dans l'utilisation des piscines privatives, notamment par les enfants.

Les articles R128-1 et R128-4 du code de la construction et de l'habitation fixent le contenu des dispositifs de

sécurité admis (barrières de protection, couvertures, abris, alarmes), ainsi que les obligations des constructeurs et installateurs à l'égard des maîtres d'ouvrage.

AUBERGE DU PETIT VERGER

L'Auberge du Petit Verger va souffler 29 bougies le 24 juillet !!

A cette occasion, une remise (découverte ou redécouverte) d'un montant de 10 % sera offerte à tous les résidents de Monterblanc jusqu'à la fin de l'année !!!

Des nouvelles de nos voyageurs.

Rosy et Nico ont à nouveau enfourché leurs vélos ! Ils traversent actuellement l'Allemagne et pédalent vers Istanbul.

Vous pouvez suivre leur périple sur leur blog : www.calepieds.over-blog.fr, mais aussi les dimanches matins pendant tout l'été à 8h30 sur Radio Armorique (101.3) et le lundi vers 12h30 sur Radio Sainte Anne (90.1).

OFFRE D'EMPLOI

La société SPASS DIFFUSION recherche des distributeurs pour effectuer la distribution du nouvel annuaire « Pages Jaunes 2009 ». Vous devez avoir un véhicule, un téléphone portable et connaître votre secteur d'habitation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Spass Diffusion au 02.48.27.30.18.

Dates à retenir

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 août : fête des chasseurs

Samedi 5 et dimanche 6 septembre : forum des associations.

Prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Jeudi 24 septembre 2009 à 19 heures.
- Jeudi 8 octobre 2009 à 19 heures.